



Avis d'Appel Public à la Concurrence

1. **Nom et Adresse** : VILLE de MURET - 27 rue Castelvieux - BP 60207 – 31605 Muret Cedex
2. **Pouvoir Adjudicateur** : Monsieur le Maire -
3. **Type de procédure** : Procédure Adaptée - Art 28 du C.M.P MAPA n° 2012/003 S
4. **Objet du Marché** : Marchés de Prestations de Services : **Maintenance préventive et corrective du Parc d'extincteurs, avec possibilité de reconduction de 3 ans (voir R.C.)**
5. **Lieu de livraison** : 31600 MURET
6. **Critères de sélection des Candidatures et d'attribution des Marchés** : (Voir R.C.)
 - 6.1. **CANDIDATURES** :
 - Régularité de la situation administrative, juridique - fiscale et sociale -
 - Garanties financières et capacités : moyens : humains, techniques, matériels -
 - Références. Liste des principaux marchés passés au cours des 3 dernières années.
 - Attestation d'assurance R.C. et R.P. en cours de validité
 - 6.2. **Offres** :
 - Prix des prestations 55 %
 - Valeur technique de l'offre 45%
7. **Retrait du Dossier de Consultation** :
→ **Retrait sur le site dématérialisé** : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>
8. **Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées** :
 - **Envoi par courrier recommandé ou express ou dépôt auprès du Service des Marchés Publics - Hôtel de Ville - 2^{ème} étage - 27 rue Castelvieux -BP 60207 - 31605 Muret Cedex**
9. **Forme juridique que devra revêtir l'éventuel groupement d'opérateurs économiques, le cas échéant** :
Si groupement, il sera solidaire.
10. **Conditions relatives au marché** : les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française
11. **Modalités essentielles de financement et de paiement** : règlement par mandats Administratifs -
Financement sur fonds propres. Paiement en 30 Jours maxi.
12. **Renseignements techniques et administratifs** – demande à formuler par écrit auprès du Service Marchés Publics 05 61 51 95 41 après contact oral avec Service Technique : Roland CAZENEUVE
Tél. : 06.25.46.35.12
13. **Date limite de réception des offres** : **Vendredi 03 Février 2012 - 10 heures** -
14. **Délai de Validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres
15. **Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF de TOULOUSE – 68, rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 07 - ☎ 05 62 73 57 57 📠 05 62 73 57 40 – mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr – web : www.ta-toulouse.juradm.fr
16. **Précisions concernant les délais d'introduction des recours** : selon les dispositions du CDJA
 - référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
 - référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
 - recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
 - recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.
17. **Date d'envoi du présent avis à la publication** : **Lundi 09 Janvier 2012**